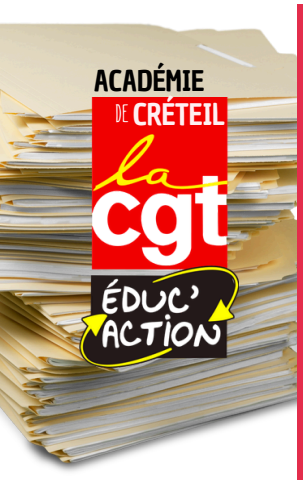

A SAVOIR

Vous avez du 13 avril jusqu'au 3 mai 2026 minuit pour contester votre avis défavorable sur la plateforme ARCOVAL.

Lors d'une troisième phase qui aura lieu du 4 mai au 5 mai 2026, votre chef.fe d'établissement pourra consulter vos remarques et éventuellement changer son appréciation.

Tout avis défavorable renseigné par le.la chef.fe d'établissement doit avoir été précédé d'un entretien. Cela est clairement notifié dans la circulaire relative Vœux et avis chef.fe d'établissement.

UN.E NON TITULAIRE N'EST PAS SANS DROIT !

Procédure à suivre en cas d'avis défavorable.

Recours gracieux pour contester un avis défavorable :

Si vous souhaitez contester votre Avis défavorable, vous pouvez formuler un recours gracieux à adresser au Recteur de l'académie de Créteil, Sous Couvert (S/C) de la ou de ton chef.fe d'établissement.

Un avis défavorable peut entraîner un non-renouvellement de contrat à la rentrée, ne restez pas isolé.e.

Marche à suivre en cas de contestation d'avis défavorable en 2 étapes :

Par courrier en Lettre recommandée avec accusé de réception adressé au Recteur de l'académie de Créteil, sous couvert de la Cheffe de DPE2 et également sous couvert de la ou du chef.fe d'établissement (Etab d'affectation de rattachement - RAD).

Votre lettre doit être datée et signée (Nom, Prénom et paraphe).

Votre recours gracieux de contestation **doit être motivé et le plus explicite possible.**

Votre argumentaire doit récuser **uniquement les aspects qui vous sont reprochés.**

Connection sur Application ARENA : https://externet.ac-creteil.fr/

Choisir la rubrique : « Structure et personnel » puis « l'application ARCOVAL – Accusés de réception des vœux d'affectation » (agents contractuels)

Dans la partie « Vos remarques » vous pouvez répondre de façon pragmatique et courte aux motifs invoqués votre chef.fe d'établissement qui ont motivés son avis défavorable sur ta manière de servir. Il s'agit de trouver l'argument qui lui donnera envie de lire votre recours et d'éventuellement modifier l'avis.

Dans la rubrique « Contestation », **cochez la case « Je souhaite contester l'avis ci-dessus par courrier »**

N'oubliez pas de cocher la case « Je déclare avoir pris connaissance de l'avis sur la reconduction ci-dessus et des remarques de ma hiérarchie. » **« ATTENTION CETTE VALIDATION A VALEUR DE SIGNATURE » pour prise de connaissance et non pour accord.**

Etant donné que l'application ARCOVAL manifeste presque systématiquement, lors de son ouverture, de nombreux bugs, **n'hésitez pas à faire un courriel à adresser votre recours à votre gestionnaire sur l'application colibris, nous vous conseillons également pour suivi de mettre en copie le syndicat.**

Pour un suivi, alertez le syndicat CGT Educ'Action et envoyez votre lettre de contestation en PJ à l'une des adresses : 77@cgteduccreteil.org - 93@cgteduccreteil.org - 94@cgteduccreteil.org

Enfin, au préalable, si vous souhaitez un accompagnement dans la rédaction de votre mail courrier de contestation, n'hésitez pas à nous contacter.